LOUVIGNÉ

Bulletin municipal n° 58

Retrouvez-nous sur www.louvigne.fr et sur IntraMuros

Juillet 2023

La visite du sénat 15/02/2023

Le jumelage 18/05/2023

La fête de la musique 24/06/2023

Sommaire

Editorial,

par Mme Christine DUBOIS, Maire 3

Etat civil 4

La Commune 5

Aménagement &
Développement économique
Vie scolaire & Jeunesse
Conseil Municipal des Jeunes
Bâtiments & Cadre de vie
Liste des assistantes maternelles
Nouveaux arrivants
Tarifs Salle des Loisirs
Finances
Angèle TULARD
Fêtes de Quartiers

Syndicats, Intercommunalité 18

Le Conservatoire musique et danse
CTG (Convention Territoriale Globale)
Comité de Jumelage

Les associations de la commune 21

. Liste des associations
. Club de l'amitié
. Comité d'animation
. Randonnées
. APE
. Les Mardinettes
. La MAM
. La Troupe du P'tit Patelin
. Association Gymnastique volontaire
. AFN
. FCSL

Liste des commerçants et artisans 29

Carnet d'adresses 31

Calendrier 32

Correspondants de presse :
Pour vos manifestations
Ouest France :
Chantal LEFORT 06 70 71 38 69

Courrier de la Mayenne :
André PAVAGEAU 09 62 52 16 84

Rétrospectives en images

Visite du CMJ au sénat
15/02/2023

Ouverture du café-restaurant
« Le P'tit Resto »
15/05/2023

Visite de nos amis de
Babenhausen
18/05/2023

Traditionnel vide grenier
18/06/2023

Fête de la musique
à Louvigné
24/06/2023

Accueil de nos nouveaux
arrivants
24/06/2023

LOUVIGNE, semestriel
Edité par la commune de LOUVIGNE
Directeur de publication : Christine DUBOIS, Maire
Comité de rédaction : commission Communication : Jean-Paul PINEAU, Marie-Jo HOREL, Marie-Thérèse BOULVRAIS, Philippe RUAULT, Karine DERRIEN, Virginie MARSOLLIER-BIELA,
Photos / illustrations et mise en page : Virginie MARSOLLIER-BIELA, Sylvain LELOUP
Imprimerie ACAT LAVAL

LE MOT DU MAIRE

Le phénomène de violence qui se propage dans notre pays doit nous faire prendre conscience que la tâche la plus urgente est d'y mettre fin.

Il est intolérable que des élus soient menacés et même attaqués. Il est criminel que lors de manifestations, des policiers risquent leur vie à cause de jets de cocktail Molotov ou autres objets dangereux. Il en est de même pour les pompiers qui se font molester lors d'interventions.

Il est honteux que des centres-villes et des commerces soient saccagés…

Pourquoi brûler un centre de loisirs, s'attaquer à une école, une mairie, une bibliothèque ?

Les casseurs ont des mobiles différents, mais tous considèrent que la fin justifie les moyens et donc que la violence est la réponse légitime. L'idée gagne du terrain, c'est inacceptable et dangereux pour la démocratie. Ces drames doivent susciter une réaction générale. Cette tâche urgente incombe à la fois à l'Etat, aux élus, et également aux citoyens.

Vous avez répondu à l'appel de l'Association des Maires de France en vous rassemblant devant la mairie de Louvigné lundi 3 juillet à 12h00 pour dénoncer ce chaos et susciter un élan démocratique**, je suis fière de vous** !

Revenons à une actualité plus gaie, la reprise de notre commerce avec l'arrivée de Marc CHEREAU et l'ouverture du P'tit Resto au 15 mai dernier.

Avec l'arrivée de l'été c'est le retour des fêtes conviviales sur la commune, le mois de juin aura été festif à Louvigné.

A commencer par le bel anniversaire de notre doyenne Angèle TULARD qui a soufflé ses 100 bougies le 3 juin. La semaine d'après c'est le Comité d'Animation qui proposait sa fête communale avec tournoi de pétanque et barbecue.

Le week-end suivant, l'APE était à pied d'œuvre sous le soleil pour la fête de l'école le samedi 17 juin et le vide-greniers le dimanche 18 juin fortement perturbé par l'orage.

Le samedi 24 juin en matinée nous avons accueilli les nouveaux arrivants autour d'un apéritif. Ce même jour, à partir de 16h30 le Conservatoire de Laval Agglomération a proposé des concerts, pas moins de 150 musiciens se sont relayés jusqu'à 22h00. Une formidable logistique mise en musique par trois associations louvignéennes (La troupe du p'tit patelin, l'APE et le Comité d'Animation) nous a permis de déguster un succulent cochon grillé, de danser sous les étoiles et d'admirer un magnifique feu d'artifice. Ce programme a ravi les 1000 personnes présentes sur site. Je ne peux que féliciter cette belle initiative associative. Je parle souvent du vivre ensemble mais la réussite de cette fête de la musique est un très bel exemple de **faire ensemble**. Bravo à tous !

Je vous souhaite un bel été et des vacances reposantes. Pour cela n'oubliez pas les règles essentielles du vivre ensemble en limitant les nuisances sonores (musique et aboiements d'animaux), en faisant preuve de civisme (la rue n'est pas une poubelle même pour les chiens), en respectant le code de la route et les limitations de vitesse en agglomération. N'oubliez pas également d'avoir une attention particulière sur vos enfants lorsqu'ils sont sur l'espace public.

Ces quelques conseils pour profiter au mieux de l'été.

Par Christine DUBOIS,
Maire de LOUVIGNE

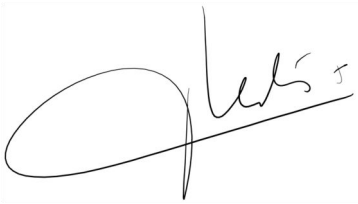

★ETAT CIVIL

NAISSANCES

TINNIERE Gabriel	25/01/2023
DELECOURT Harry	22/03/2023
OUTIN Mya	24/03/2023
MONNIER Maxence	24/03/2023
MOUETAUX Ézio	12/04/2023
MELE Mélodie	20/04/2023
RÉMOND PICOT Esmé	02/05/2023
DANIEL Ambre	15/06/2023
BARBOSA Arthur	15/06/2023

PACS

REMOND Nicolas & PICOT Elisa
20/01/2023

MARIAGE

RIVERON Nicolas & GUION Mélanie
10/06/2023

LEMONNIER Aurélien &
RUAULT Mathilde 17/06/2023

★PERSONNEL COMMUNAL

Patricia LOTTIN est arrivée en remplacement, de Sylvie LEBLAIS, partie à la retraite au 30/11/2022
Patricia, s'occupe du restaurant scolaire, de la surveillance de la cour, et l'entretien des locaux.
Nous lui souhaitons la bienvenue à LOUVIGNÉ.

Anne ROYDOR est arrivée à LOUVIGNÉ en tant que directrice de l'accueil périscolaire le 27 février 2023.
Elle s'occupe de l'organisation des activités d'accueil du matin et du soir, de la préparation des activités, du ménage et de l'animation de la pause méridienne

Bienvenue à Anne ROYDOR !

★ AMENAGEMENT & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Programme des travaux de voirie

Après une année blanche en terme de travaux d'entretien due à l'augmentation des charges fixes, le programme reprend son cours.
La couche de roulement sera renouvelée sur le chemin de la Bonnelière et sur la route de Bouge.
En parallèle une remise en état sera effectuée au niveau des Giraudières.

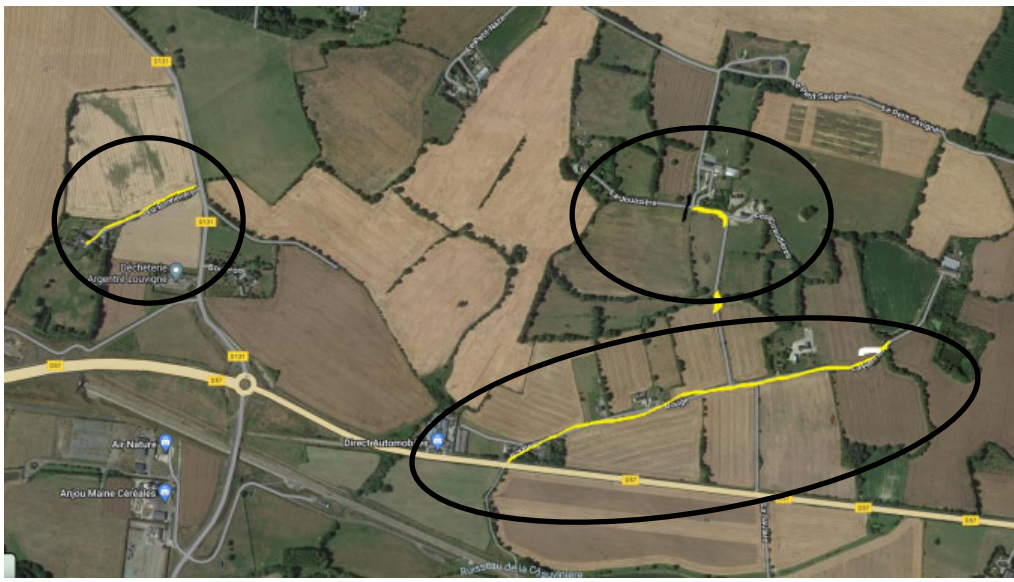

Réunion publique du 9 mai 2023

Suite à la réunion publique du 9 mai et de son analyse en commission, le conseil municipal a décidé :
- d'ajourner l'expérimentation rue de la Fontaine,
- pérenniser l'aménagement qui a été réalisé au droit du passage piéton. Cet aménagement sera établi de façon définitive lorsque la subvention au titre des amendes de police sera accordée et que les « pieto » seront livrés.

Un « pieto » sera positionné au droit de l'écluse, le deuxième, route de l'Etang au passage piéton, au droit de l'accès à l'aire de jeux.
Une nouvelle expérimentation sera mise en place prochainement avec l'installation de 2 STOP route de l'Etang en remplacement des 2 priorités à droite actuelles.

Etude aménagement entrée de bourg

La Municipalité lance une étude pour l'aménagement de l'entrée de l'agglomération route d'Argentré jusqu'aux abords du carrefour de la route de Bazougers.
Cette étude est pilotée par les services départementaux de Mayenne Ingénierie.

Remise en état des voies douces

Il a été procédé à la réfection des voies douces sur une partie de l'agglomération.
Nous avons d'abord déligné les allées pour les remettre à la largeur initiale puis nous avons rapporté une couche de sable d'environ 5 cm, ce qui a représenté 120 tonnes de sable pour environ 1600 m². Ces travaux ont été réalisés en régie par les adjoints techniques.
On espère que cet apport de sable permettra un entretien plus facile et mécanisé du désherbage des allées.

AVANT

APRES

★ VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

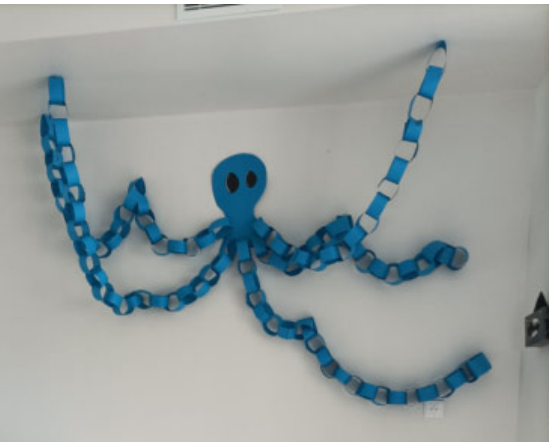

L'accueil périscolaire « les petits louvetaux » propose des activités manuelles et ludiques matin et/ou soir mais depuis l'arrivée du beau temps les ballons et jeux extérieurs sont préférés par les enfants.
Le thème de cette fin d'année scolaire étant l'océan, la décoration a été pensée recyclée et recyclable : les bouteilles plastiques se sont transformées en pieuvre et les assiettes cartonnées en hippocampes. Vous y trouverez même un bidon de lessive qui se prend pour une baleine !

Une porte ouverte et fête de l'accueil périscolaire a été organisée le mardi 4 juillet avec un goûter pour tous et des jeux fabriqués par les enfants pour jouer ensemble mêlant les enfants qui feront leur rentrée en septembre et les enfants déjà présents sur cette année et leur famille.

Rendez-vous à la rentrée,
le 04 septembre .

Chasse aux œufs

A l'occasion des fêtes de Pâques, le vendredi 7 avril, les enfants ont eu la surprise pendant la pause du midi de faire une chasse aux œufs organisée sur le terrain d'entrainement de foot.
Ils étaient ravis de leurs découvertes.

Argent de poche

6 jeunes de Louvigné ont participé à l'activité Argent de poche. Ils ont notamment participé au nettoyage des lits du dortoir des maternelles, du nettoyage de la terrasse de la salle des loisirs et du rangement de la salle des associations.

Carnaval

Le carnaval a eu lieu comme chaque année avec les trois communes (Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette).
Nous avons pu compter sur une très bonne participation des familles de Louvigné. Etaient présents, les enfants, leurs parents et le personnel communal.
Le défilé s'est déroulé dans une ambiance festive malgré la pluie. Nous avons pu apprécier les couleurs de l'arc en ciel et écouter plusieurs chants très sympathiques.
Le carnaval s'est clôturé par une bataille de confettis appréciée par les enfants, et leurs parents n'étaient pas en reste !
Un goûter convivial avait été organisé en fin de carnaval pour tous les participants. Merci à tous pour cette participation.

★ CMJ, Conseil Municipal des Jeunes

Visite du Sénat

Nous sommes allés au Sénat le mercredi 15 février 2023 sur invitation du Sénateur Guillaume CHEVROLLIER, car nous avions proposé un projet de loi qui a été retenu : le CMJ de LOUVIGNÉ a proposé d'inscrire une loi qui devra rendre obligatoire le fait d'organiser un voyage scolaire à l'école chaque année.
Nous avons rencontré Élisabeth DOINEAU et Guillaume CHEVROLLIER les Sénateurs de la Mayenne. Le matin nous avons visité le Sénat, notamment la grande salle des Sénateurs, ensuite nous avons mangé puis on a visité le parc du Sénat. Pour finir, nous sommes retournés au Sénat pour assister aux questions d'actualités, et vu des Ministres notamment Elisabeth BORN et Pap NDIAYE. Et nous sommes rentrés avec le bus.

Boîte à livres

Parmi les projets de ce semestre, nous avons réalisé une boîte à livres.
Nous nous sommes réunis pour l'élaboration et la fabrication de cette boîte à livres avec l'aide de Michel l'employé communal, Sylvain LELOUP, Marie-Jo HOREL et Stéphane BIELA. Après avoir longuement délibéré, elle sera prochainement installée proche du city stade.
Nous espérons que les habitants de la commune sauront la faire vivre.

Départ du directeur de l'école

C'est avec beaucoup de sérénité, voir même sans vraiment y penser, que Mr POISSON, Directeur de l'École « Le Grand Pré » de Louvigné depuis 1996, effectuera sa dernière journée de travail le 07 juillet 2023.

Mr POISSON est arrivé dans cette école à la rentrée 1991, en tant que Maître Titulaire encadrant une classe de 13 élèves Grande Section-CP . Il y avait alors 4 classes. Et c'est l'année suivante, grâce au départ en retraite d'une collègue, qu'il prend ses fonctions définitives de Maître d'école Grande Section-CP-CE1, malgré la fermeture d'une classe.

En 1996, alors que l'effectif très bas des élèves menace de nouveau le passage de 3 à 2 classes, Mr POISSON se retrouve seul à effectuer la rentrée scolaire. C'est ainsi qu'il devient Directeur d'école, rôle qu'il tiendra jusqu'à aujourd'hui. Depuis, grâce à l'arrivée des lotissements, le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter jusqu'à 7 classes en 2011. Puis de nouveau une baisse jusqu'à 5 classes comme actuellement…

Mr POISSON a en collaboration avec ses collègues, organisé des classes découvertes : A Paimpol, à Perros-Guirec, Trégastel, l'île de Batz, Paris… Ce n'est pas moins de 8 sorties scolaires qu'il décrit comme des moments très intenses…

Le projet de la construction de l'école à partir de 2004, où il a collaboré avec l' ancien Maire de Louvigné Mr LE GALLIOT, et son Adjoint Mr COQUELIN, a été aussi un moment très important pour lui. De voir son école s'agrandir, de voir la construction de nouvelles structures autour d'une grande cour dans un espace clos, et de pouvoir participer à chaque étape, c'est ce qui lui a particulièrement tenu à cœur.

« ***Peu de Directeurs ont eu cette chance là*** », dit-il.

A la question : Quel sera votre plus grand regret une fois en retraite ? Il répond :

« ***A part avoir 60 ans ? C'est tout ce contact, et tout ce côté relationnel qu'il y a dans une école, avec les enfants, mais aussi avec les collègues et les Atsem. Car j'ai eu la chance d'avoir une équipe stable et avec qui on s'est toujours arrangé, avec bon esprit. Ça a toujours été un plaisir d'être avec mes collègues. Je trouve que c'est important .*** »

Mr POISSON arrête ses fonctions de Professeur des écoles afin de poursuivre plus sereinement ses activités en tant que Maire de Bonchamp. Il souhaite avant tout prendre son temps et moins courir… Et pourquoi pas voyager plus souvent avec sa femme ? notamment à Toulouse pour voir ses enfants ?

Toute l'équipe du Conseil Municipal de Louvigné remercie Mr POISSON, pour toutes ces années passées au service de l'éducation de nos enfants Louvignéens.

Bonne retraite!

★ BATIMENT & CADRE DE VIE

Travaux sur l'Eglise St Martin

L'entreprise GOUGEON est intervenue du lundi 24 au mercredi 26 avril pour effectuer la restauration de l'installation campanaire (sécurisation et remise aux normes électriques des cloches).
Les travaux ont consisté à remplacer le récepteur pour le mouvement des aiguilles du cadran, le remplacement des deux appareils de mise en volée ainsi que les

chaines et ressorts, le remplacement d'un appareil de tintement. L'armoire électrique qui gère le système a elle aussi été remise aux normes. Le plancher d'accès aux cloches a lui aussi fait peau neuve. Un jeu de brides a pris place sur chaque cloche ainsi que le remplacement des battants en acier doux forgé Bollée. Une nouvelle échelle à coulisse en alu a remplacé celle en bois qui n'était plus très fiable. Le montant de travaux s'élève à 13.391 € HT. Avec l'aide à la restauration du patrimoine public de caractère (30%) et une subvention fonds de concours (20%), il reste 50% a la charge de la commune pour un montant de 6.695 € HT.

Projet sur l'Eglise St Martin

Sur les conseils du technicien des bâtiments de France de LAVAL, nous avons fait appel à un architecte du patrimoine pour avoir un diagnostic général de l'Eglise, inscrite au titre des monuments historiques par arrêté de la préfète de la Région des pays de la Loire du 21 juin 2018. Ce diagnostic comprend, d'une part, l'état sanitaire et, de l'autre, le diagnostic des décors peints. Une visite de l'édifice permettra de constater l'état sanitaire: état d'altération des maçonneries de façades, état des dispositions intérieures : structure de charpente, couverture et divers systèmes pour le recueillement des eaux, état des éléments de clôture (vitraux, menuiserie), décors intérieurs, ...
Puis une analyse de l'état des installations électriques, de chauffage, de paratonnerre y compris le système de commande des cloches sera effectuée.

Pour finir, une étude des décors peints et une campagne de sondages en recherche de polychromie sera réalisée.
Ce diagnostic général permettra à la Commune de LOUVIGNE d'obtenir un programme pré-opérationnel de travaux avec un descriptif sommaire de l'ensemble des travaux à réaliser ; phasage opérationnel et fonctionnel par degré d'urgence des travaux.
Ces études pourraient être subventionnées par la DRAC, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Mayenne.

La prise en charge des comportements suicidaires en Mayenne…On en parle ?

Le Taux de suicide en Pays de la Loire est supérieur à la moyenne nationale, et encore plus en Mayenne. Nous étions à 37% au-dessus de la Moyenne Nationale en 2020.
Le mal-être amenant au suicide touche malheureusement tout le monde : Nos jeunes mais aussi nos aînés, le monde agricole… personne n'est à l'abri.
Pourtant le comportement suicidaire n'est pas une fatalité. Il faut, avant toute chose en parler, librement, ouvertement, d'abord pour se sentir moins seul mais aussi pour en reconnaître les signes…
A Laval, nous avons un bon nombre de structures dédiées à la Psychiatrie :

***Le Service de Psychiatrie Adulte Lavallois (SPAL)**

***La Pédopsychiatrie CH de Laval**

***Les Centres Médico-Psychologiques (CMP)** : Ce sont des Maisons d'Accueil déployées sur tout le Territoire

***La Maison des Ados**
Malheureusement, malgré le grand professionnalisme et la bienveillance de ces équipes, il devient de plus en plus difficile de répondre à toutes les demandes d'aide ou de soutien dans un délai rapproché. En cause, le manque très important de psychiatres : Sur Laval, il en faudrait 4 fois plus !

Aussi, pour compléter l'offre de soin, le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers apporte son soutien supplémentaire en mettant en place un numéro gratuit : le **31 14**
Si vous êtes en souffrance, si vous vous inquiétez pour quelqu'un, si vous êtes impacté par un suicide, si vous êtes un professionnel n'arrivant pas à joindre un spécialiste de la Psychiatrie,

APPELEZ LE 31 14

Vous serez relié à un Professionnel Psychiatre qui saura être à votre écoute et vous prendre en charge si besoin…

★ASSISTANTES MATERNELLES de la commune

Nom	Prénom	Adresse	Telephone	Agrément
BIGNON	Isabelle	5 IMPASSE DE LA BOURDIGALE	0243025723	4
COUSTURE	Marie-Thérèse	11 GRANDE RUE	0243685325	4
DUVACHER	Pascale	1 GRANDE RUE	0243016647	4
GUILBAULT	Maud	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	0243588597	4
LEGRAND	Mélanie	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	0243588597	4
LETORT	Maryline	7 IMPASSE DES PRIMEVERES	0243588597	4
MORIN	Alexandra	16 RUE DE BABENHAUSEN	0253228233	4

Les nouveaux arrivants à l'honneur.

Encore bienvenue à Louvigné !

Vingt-trois nouvelles familles sont arrivées sur notre commune entre juin 2022 et juin 2023. Depuis l'an dernier nous avons repris cet accueil privilégié qui s'est déroulé samedi 24 juin en fin de matinée à la Salle des Loisirs.
Ces nouvelles familles se sont installées à Louvigné pour différentes raisons :
Certains s'y sont installés pour y couler des jours heureux dans le cadre d'une retraite bien méritée,
D'autres sont venus dans notre village pour des raisons professionnelles,
D'autres encore dans le cadre d'un rapprochement familial, Certains arrivent parfois de communes limitrophes, mais aussi d'autres régions (Nord de la France).

Après la présentation des membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal de Jeunes et du personnel communal, les présidentes et présidents d'associations ont fait la promotion de leur association.
Ensuite chaque nouvelle famille s'est présentée en donnant des indications sur leur lieu d'habitation, leur profession, leur choix d'habiter Louvigné, …
Cette première rencontre a permis de créer des liens qui ne demandent qu'à s'étoffer au fil du temps. Huit familles étaient présentes, 6 excusées pour indisponibilité (elles seront recontactées l'an prochain).
La météo étant particulièrement clémente, l'apéritif bien frais a été le bienvenu pour clôturer ce moment de convivialité fort apprécié.

★ TARIFS DE LOCATION SALLE DES LOISIRS AU 01/01/2023

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	SANS CUISINE				AVEC CUISINE			
		PETITE SALLE		*PETITE + GDE SALLE*		*PETITE SALLE*		*PETITE + GDE SALLE*	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
1/2 JOURNÉE	COMMUNE	37 €	42 €	78 €	87 €	80 €	85 €	124 €	132 €
	HORS COMMUNE	108 €	121 €	218 €	250 €	171 €	185 €	280 €	315 €
JOURNÉE	COMMUNE	66 €	74 €	151 €	173 €	157 €	168 €	246 €	265 €
	HORS COMMUNE	209 €	238 €	435 €	495 €	332 €	368 €	559 €	625 €
WEEK-END	COMMUNE							458 €	508 €
	HORS COMMUNE							699 €	833 €
ST SYLVESTRE PRIVÉE	COMMUNE								655 €
	ASSOCIATIONS (communales)								524 €
	HORS COMMUNE								1236 €

Informations :

➢ Week-end : **de 14h00 le vendredi à 20h00 le dimanche**
ou de 9h00 le vendredi à 20h00 le dimanche, moyennant le paiement d'une somme de 31 € supplémentaires
ou de 14h00 le vendredi à 12h00 le lundi, moyennant le paiement d'une somme de 51 € supplémentaires
ou de 9h00 le vendredi à 12h00 le lundi, moyennant le paiement d'une somme de 82 € supplémentaires

➢ journée : **de 8h00 à 5h00 le lendemain**

➢ 1/2 journée : **de 8h00 à 13h00 ou de 13h30 à 18h30**

➢ Forfait Ménage : **130 € (Uniquement dans le cadre d'un forfait week-end)**

➢ Location été : **du 1er mai au 15 octobre**

➢ Location hiver : **du 16 octobre au 30 avril**

➢ Grande salle :
- 39 tables 120 x 80
- 167 chaises

➢ Petite salle :
- 10 tables 120 x 80
- 40 chaises

★ FINANCES DE LA COMMUNE

Bilan mitigé des services municipaux en 2022 lié en partie à l'annulation de facturation périscolaire à la suite du Covid de début d'année et à la reprise timide des locations de la Salle des Loisirs.

Bilan des services 2022

	RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE
Accueil périscolaire	**483 €**
Restaurant scolaire	**16 908 €**
Groupe scolaire	**99 493 €**
Salle des Loisirs	**5 170 €**
Centre de Loisirs	**27 944 €**

Le résultat du compte administratif 2022

est conforme à celui du compte de gestion du Comptable Public et dégage un résultat de clôture de **630 189 €** :

Excédent de fonctionnement de 657 981 €

Déficit d'investissement de 27 792 € (en tenant compte des restes à réaliser)

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement brute, s'élève à **155 390 €.**

Le résultat de l'année 2022 incrémenté du report des résultats des années précédentes permettra à la commune :

De faire face au remboursement des intérêts de la dette

De participer au financement des investissements prévus au BP 2023

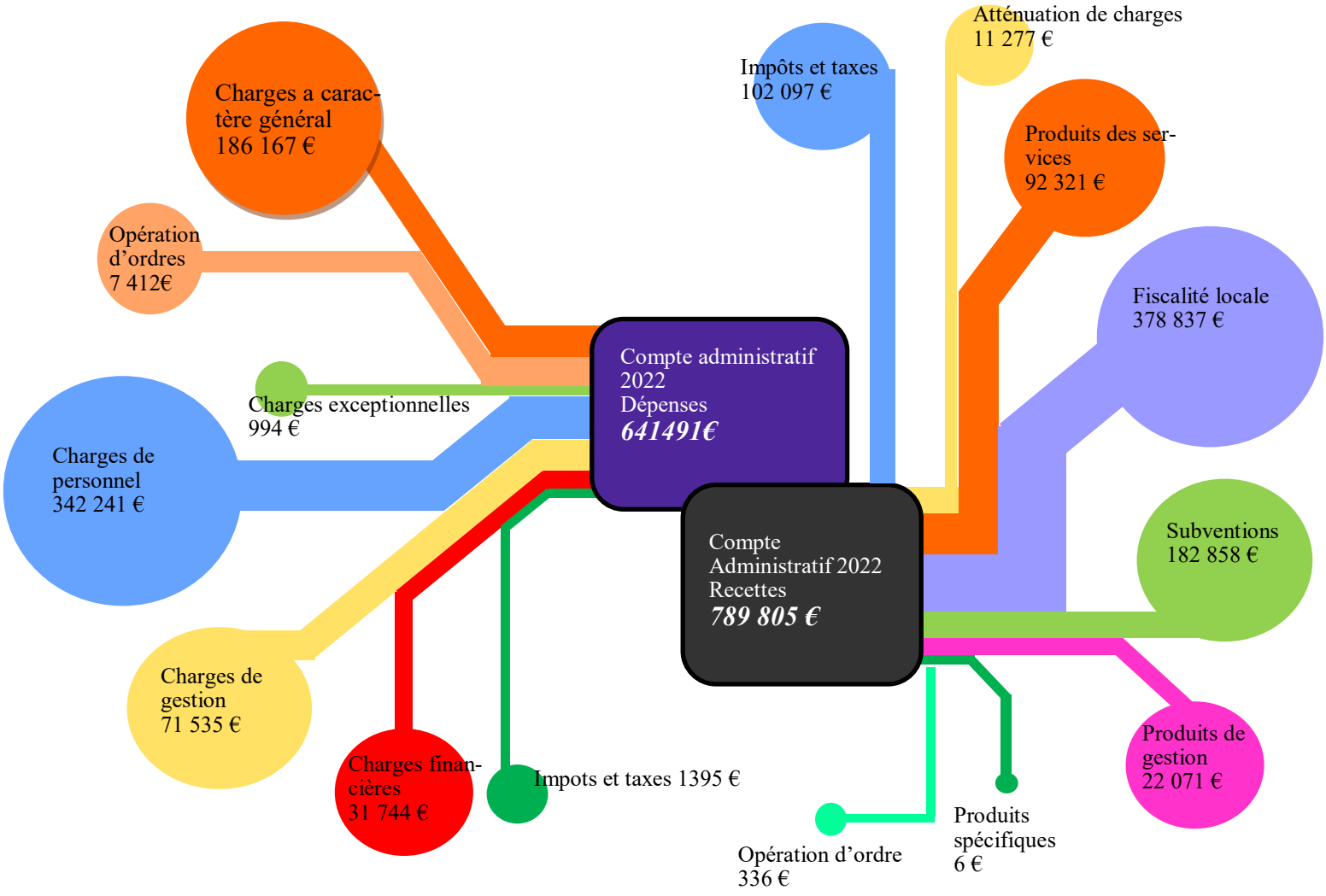

★ FINANCES DE LA COMMUNE

Budget Primitif 2023

Le budget 2023 s'équilibre en section de fonctionnement à 1 333 242 € et à 673 684 € en section d'investissement.
Les investissements 2023 sont constitués des travaux de sécurisation et de mise aux normes électriques des cloches de l'église, du plancher et escalier du clocher. Prévision d'un panneau d'affichage lumineux, d'un skate-park (si obtention des subventions), aménagement de sécurité entrée de bourg, réfection chauffage dans une salle de classe, travaux de réfection d'enduits voiries, étanchéité couverture de la salle des loisirs, achat de la licence IV et aménagement d'une cuisine au P'tit Resto, ….

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle pour s'inscrire dans une démarche visant à optimiser les moyens face aux besoins. Le budget prévisionnel a été établi avec une augmentation de 15 % des dépenses en énergie et 12% sur la fourniture des repas pour le restaurant scolaire.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation depuis 2021 hormis celle des résidences secondaires. Désormais, elle ne perçoit que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (en incluant le taux du département) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
Les taux d'imposition 2023 restent inchangés :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,19 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,56 %

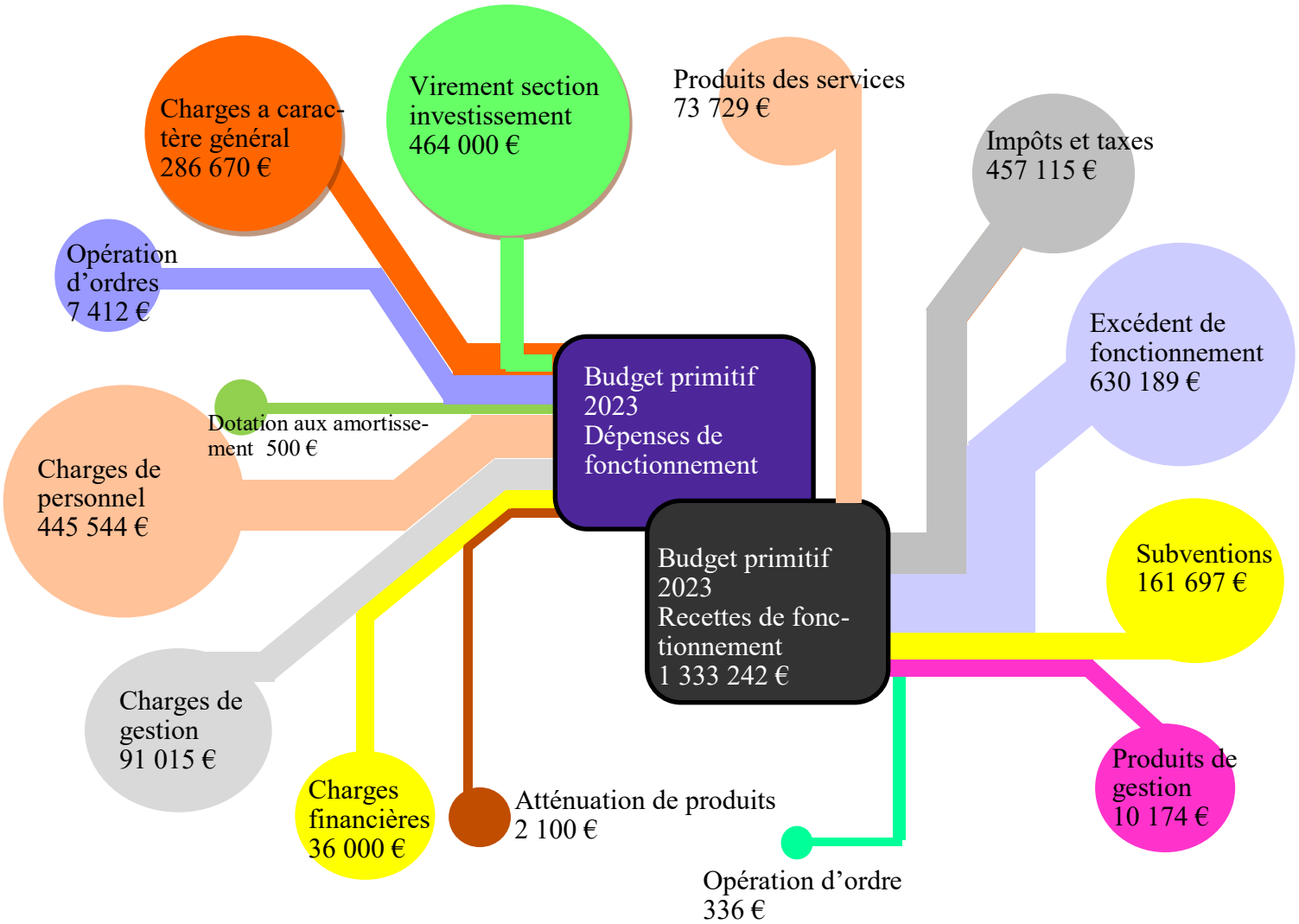

★ Les 100 ans d'Angèle TULARD

La doyenne de Louvigné a fêté ses 100 ans le 03 juin dernier.
Pour l'occasion, toute la population Louvignéenne était invitée à venir lui souhaiter ses 100 printemps et lui apporter une rose. Après avoir installé un barnum sur la place de l'église (non loin de l'habitation d'Angèle) la municipalité lui a permis de réunir sa famille au grand complet ainsi que celles et ceux qui l'ont côtoyé ou la côtoie encore régulièrement (environ 150 personnes) pour un café chouquettes.
Angèle a traversé un siècle et appartient à l'histoire de Louvigné, là où elle a passé la plus grande partie de sa vie avec son époux, Auguste. Elle connaît le passé de notre commune et incarne une part importante de notre mémoire collective. Cet âge en 3 chiffres n'a en rien entamé la personnalité d'Angèle et sa vitalité à faire pâlir les plus jeunes !

Angèle est une personne attachante, curieuse de tout. Cela la conserve, la protège, la rend agréable. Comme le disait Coco CHANEL « personne n'est jeune après 40 ans, mais on peut être irrésistible à tout âge ». C'est tout à fait le cas d'Angèle !
Petit retour dans le temps : Angèle est née le 03 juin 1923. A 21 ans, la belle et jeune Angèle s'enflamme pour le beau et jeune Auguste.

Après leur mariage ils s'installent dans le bourg de NUILLE SUR VICOIN et quelques années plus tard dans la ferme « Les Landes Marie ». C'est en 1955 qu'ils arrivent à la ferme de La Doyère à LOUVIGNE.
Arrivée dans le bourg de Louvigné au 7 Place Saint Martin en 1970 jusqu'à aujourd'hui.
De leur union, naîtront 3 enfants, 6 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Quel beau parcours de vie ; une vie de labeur, une vie consacrée à ses enfants et petits-enfants.

Angèle, au nom du Conseil Municipal et de tous les Louvignéens, nous vous remercions bien affectueusement de nous avoir permis de partager cet évènement exceptionnel avec vous.
Ce samedi 3 juin, la maison d'Angèle a pris les allures d'une boutique de fleuriste !

Angèle entourée de sa famille

« Mais il est où le bonheur, il est où ? »

Nous l'avons retrouvé ! Il était à LOUVIGNÉ au cœur de la Fête de la Musique. Et quelle Fête de la Musique !

« L'Asso du cochon » est née à cette occasion. Elle regroupe l'Association des Parents d'Elèves, le Comité d'Animation et la troupe du P'tit Patelin. Cela a été une formidable dynamique intergénérationnelle !

Pour assurer l'ambiance « fête et convivialité », un chapiteau de guirlandes lumineuses, reliées à chaque barnum, nous transportait dans un décor féérique apprécié de tous. Tables dressées avec nappes « vichy », style guinguette, bénévoles portant des nœuds papillon également « vichy » ajoutaient encore cette note « accueil soigné ».

Les musiciens, jeunes et moins jeunes, du Conservatoire de Laval, Pôle Bonchamp, ont animé la première moitié de cette fête et ont affiché toutes les facettes de leurs multiples talents pour capter l'attention du public connaisseur.

En guise de « trou normand », entre cochon grillé, saucisses/frites et « candy bar », les Majorettes de Ballots ont apporté leur note originale en dansant sous la baguette de leur cheffe. Elles ont créé la magie en faisant virevolter des disques fluorescents sous les projecteurs et les applaudissements fournis des spectateurs de plus en plus enthousiastes.

Et puis est arrivé le moment de rêve absolu sur le plus grand écran du monde : un feu d'artifice, taille XXL, sur un ciel étoilé, libéré de tout nuage. Les grands écarquillaient leurs yeux au moins autant que les plus jeunes !

Enfin, la journée se terminant, place à la musique et à la danse jusqu'à l'aube, sous la houlette d'un DJ haut perché, digne de grandes soirées disco.

Tous les bénévoles remercient le public, venu en nombre, pour ses petits mots délicats et ses gestes de soutien qui traduisent la reconnaissance du travail accompli. Sans aucun doute la meilleure des récompenses et un encouragement fort à continuer ce genre de « manifestation ».

C'était cela la Fête de la Musique : Bonheur de vivre ensemble un moment de convivialité organisé par des bénévoles qui ont conjugué leurs compétences pour que ces moments soient privilégiés. Bonheur aussi de vivre des instants de chaleur humaine à chaque étape de cette journée que nous gardons au chaud dans nos mémoires.

Départ en retraite de Sylvie LEBLAIS

Le vendredi 3 février 2023, les élus et le personnel communal étaient réunis pour fêter le nouveau statut de retraitée de Sylvie LEBLAIS ! Après la phase professionnelle est venu le temps de faire une pause et de profiter.
Sylvie est arrivée en mai 2016 pour remplacer Brigitte CAREL qui était en arrêt maladie. La suite s'est enchaînée, remplacement longue maladie de Brigitte jusqu'à son départ à la retraite en 2020. Stagiairisation en 2021, puis intégration dans la fonction publique territoriale en 2022 jusqu'à son départ en retraite au 31/12/2022.
Sylvie a assuré le ménage de la salle des loisirs avec les états des lieux, le ménage de la maison des associations, le ménage de la mairie et de la salle de réunion du foot, le ménage des classes élémentaires et des sanitaires. Tous les midis elle était sur la pause méridienne soit à la surveillance de cour, soit au restaurant scolaire. Des journées bien remplies, car même si Sylvie n'avait pas un temps plein à Louvigné, ses journées étaient bien rythmées en jonglant entre ses 2 employeurs : Louvigné et Ville de Laval (pour l'accueil périscolaire). Toujours disponible, Sylvie s'est grandement impliquée au service de notre commune, avec continuellement, l'esprit de service public et plus particulièrement pendant la période Covid.
Après un moment fort convivial, nous lui avons souhaité le meilleur pour cette nouvelle tranche de vie.

Yves LAPIERRE : 06 37 42 73 92
Mélanie LEGRAND : 06 51 51 51 74
Jean Bernard LE GALLIOT : 06 80 21 83 79
Jacky LECROC : 07 69 67 94 80

Louvigné a été dans les 3 premières communes du département en 2017 à instaurer le protocole de « participation citoyenne ». Ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants de la commune et à les associer à la protection de leur environnement.
Mis en place par secteur, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante en prévenant les « 4 référents sécurité » de tout fait particulier de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens (voitures suspectes, individus qui font du porte-à-porte, attitudes suspectes…) Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre en accroissant la réactivité des forces de sécurité. Tout en renforçant la tranquillité au cœur des foyers ce dispositif créé des solidarités de voisinages.
Un lien régulier est établi entre les référents sécurité, les élus et les représentants de la force publique. Le 8 novembre dernier, un bilan de ce dispositif a été fait par l'adjudant BULLAWINIECK en présence des élus et des référents.

Les médaillés d'honneur du travail, Félicitations et bravo aux heureux récipiendaires de Louvigné !

Médaille Argent	Madame Nathalie DUBOIS, 2 Rue des Myosotis Ouvrière polyvalente, ATELIERS PROTEGES LAVALLOIS à LAVAL
	Madame Morgane GENTIL, 10 rue des Roseaux Conseillère retraite liquidateur, CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL à CHANGE
	Monsieur Cyrille MOUSSAY, La Grande Boisardière Plombier chauffagiste, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – MAINE BRETAGNE à CHANGE

La médaille d'honneur du travail est une distinction décernée par l'Etat qui récompense les salariés pour leur ancienneté (20 ans minimum) et leur mérite. Il existe quatre échelons en fonction des années de service :

- **argent (20 ans)**
- **vermeil (30 ans)**
- **or (35 ans)**
- **grand or (40 ans)**